



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)



Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>
<http://www.agglo-colmar.fr>

Février 2013



Communauté d'Agglomération de Colmar



EditO

En ce début d'année, faisons nôtre cette belle citation de Georges Brassens : « L'espérance est un risque à courir ».

Eh oui, déjà février ..., le temps passe vite et nous voilà au mois des amoureux, la St Valentin ! Mais février est également le mois de la chandeleur avec sa ronde de crêpes et du carnaval avec son mardi-gras.

Pour Herrlisheim, février est mois anniversaire, en effet, c'est le 5 février que notre commune a été libérée après des années de guerre.

En cette période hivernale, je vous souhaite une excellente lecture.

Lucien STOECKLIN



Cérémonie des vœux
Remise de médaille à Daniel HEIMBURGER

Photo Michel Ritter



Le nouveau parking rue du Château



Illumination du pont de la Lauch lors de la crémation des sapins



Le pingouin en traîneau a disparu ...



Dépôt sauvage de carrelage

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Je resterai très bref dans le « MOT DU MAIRE » du mois de février car mon allocution du Nouvel An est retranscrite dans son intégralité dans le présent bulletin communal.

Tout d'abord, nos félicitations vont à l'école élémentaire locale qui vient de gagner le premier prix au concours de Noël organisé par l'Ecomusée en partenariat avec l'ACEF 68 (Association pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires). Il s'agissait de décorer un sapin de Noël sur le thème de la solidarité et notre école a gagné un séjour d'une semaine en classe «environnement» à l'Ecomusée d'Alsace. Cette action a également permis de soutenir les Restos du Coeur. BRAVO à la directrice Sylvie MARTISCHANG, aux élèves qui ont participé à ce concours ainsi qu'aux mamans et maîtresses remplaçantes qui ont donné un coup de main.

De nombreux habitants ont assisté à la crémation des sapins organisée par l'association FRESCH'N CO avec la présence des sapeurs-pompiers. L'illumination du pont et des arbres, la sonorisation, l'envolée des lanternes chinoises, ... la mise en scène était parfaite. Un grand MERCI aux organisateurs de cette très belle soirée.

Et quelques informations sur les différents chantiers.

- L'installation du réseau « GAZ » de la chaufferie de l'église est terminée.
- Le parking rue du Château est terminé et est à présent utilisable pour le stationnement des véhicules.
- Les agents communaux ont transformé l'ancien local renfermant la citerne de fuel de l'école élémentaire en espace de rangement pour les institutrices et l'employée de service.
- Les travaux de l'accessibilité à la salle Saint-Michel ont démarré le 28 janvier.

En ce qui concerne les trottoirs prévus à HERRLISHEIM VIGNOBLE, une réunion d'informations est prévue le lundi 18 février à 18h30, salle « Côté Jardins » à OBERMORSCHWIHR avec les riverains, les deux municipalités et le Cabinet BEREST. Une invitation sera adressée aux personnes concernées. De son côté, le cabinet d'architecture BETIR peaufine le projet de l'accès aux écoles, alors que l'ADAUHR travaille sur les projets « Réfection du lavoir » et « Réaménagement de la cour Sainte-Marthe ».

Les manifestations sont nombreuses en ce mois de février : cross corporatif organisé par le l'AS LIEBHERR, près du stade, la bourse aux vêtements au gymnase, le tournoi de sabre au COSEC à WINTZENHEIM, carnaval, etc ... et surtout, n'oubliez pas la Saint-Valentin, la fête des amoureux et de l'amitié.

Très cordialement,

Votre Maire,

Gérard HIRTZ

Allocution du Maire lors de la cérémonie des vœux du 4 janvier 2013

« Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à HERRLISHEIM près Colmar pour notre traditionnelle cérémonie des VŒUX dans cette salle Saint-Michel qui sera bientôt un grand chantier. En effet, les travaux d'accessibilité devraient démarrer au plus vite, peut-être encore ce mois-ci.

Quelques communes et même le Conseil Général du Bas-Rhin ont décidé de ne plus organiser la cérémonie des vœux pour des raisons de coût. Pour notre commune, son montant s'élève à environ 500 euros, montant qui n'a rien d'exorbitant. Le but de cette soirée est de pouvoir se rencontrer dans une ambiance conviviale et amicale ce que ne permettent plus nos moyens de communications actuels que sont les portables ou internet.

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, à laquelle j'associe mon épouse Marie-Jeanne, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de prospérité, la réussite dans vos projets, mais surtout la santé à vous et à vos familles.

Comme que je l'ai écrit dans la dernière édition de notre bulletin communal, l'année 2012 a encore été riche en travaux mais notre adhésion à la Communauté d'Agglomérations de Colmar reste l'évènement phare de l'année. J'y reviendrai.

En 2012, le conseil municipal s'est réuni 13 fois soit en commissions réunies, soit en réunion plénière. Les affaires courantes sont traitées journalièrement avec mes adjoints disponibles ou « retraités » et les dossiers plus importants lors des réunions hebdomadaires avec l'ensemble de mes 5 adjoints et le secrétaire général.

Un grand MERCI à toute l'équipe des élus pour son investissement et sa disponibilité.

Quoi de neuf à la mairie ?

L'effectif des agents communaux est resté stable en 2012. 12 agents, dont plusieurs à temps partiel, assurent le fonctionnement de la mairie et de LA POSTE, 4 au secrétariat dont une pour LA POSTE, 4 aux services techniques, 2 employées de service et 2 aides maternelles.

2 agents sont actuellement en arrêt de maladie longue durée dont Bernard qui se bat avec une maladie grave. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et un prompt rétablissement.

Je remercie tous les agents communaux pour le travail accompli au service de la population locale mais également des environs depuis l'arrivée de LA POSTE à la mairie.

Je le rappelle tous les ans, j'ai la chance de pouvoir compter sur une forte équipe de bénévoles : Hubert, le menuisier, Jean-Claude, le maçon, Michel s'occupe de l'informatique dans les écoles, Bruno, de la sécurité à la sortie des écoles, André et Yvette nous aident à préparer les salles pour les cérémonies ou fêtes organisées par la commune comme celle de ce soir, la famille BINDER (préparation fleurissement et peinture), la famille JACQUET (préparation fleurissement) et bien sûr les distributeurs du bulletin communal mensuel auquel est joint le lien interparoissial.

Un très grand MERCI à tous ces bénévoles.

Malheureusement, Jean-Paul FAFFA, l'électricien, n'est plus de ce monde. Il nous a quittés subitement en avril dernier. Il nous manque beaucoup en tant qu'ami mais également en tant que serviteur de la commune. Nous avons une pensée pour lui ce soir.

Côté finances ...

Nous dégageons habituellement une capacité d'autofinancement qui se situe entre 200 et 250 000 €. Nous disposons donc de ce montant pour financer l'investissement sans passer par l'emprunt. L'endettement de la commune s'élève à 567 000 € au 1^{er} janvier 2013 soit ramené à l'habitant 316 €. La moyenne dans notre catégorie de communes (strate de 500 à 2000 habitants) est de 934 € en 2011 soit 3 fois plus.

Les taux des impôts ménagers de la commune ont été augmentés de 2% en début d'année mais sont largement en dessous de la moyenne nationale pour notre catégorie et parmi les plus bas des communes du canton et de la Communauté d'Agglomérations.

Et je reviens sur notre adhésion à la Communauté d'Agglomérations de Colmar (CAC).

Cinq communes ont rejoint celle-ci le 1^{er} janvier 2012. Il s'agit de SUNDHOFFEN, WALBACH, ZIMMERBACH, NIEDERMORSCHWIHR et HERRLISHEIM. En ce qui concerne notre village, c'était une décision prise à l'unanimité par le conseil municipal le 9 mars 2011.

Un an après je dis : une adhésion réussie, sans regret, bien au contraire.

Voilà pourquoi :

Les compétences « eaux pluviales » et « assainissement » sont désormais assurées par la Communauté d'Agglomérations et de nombreux travaux ont déjà été effectués, purge et contrôle des avaloirs pour les eaux pluviales, contrôle hebdomadaire des stations de relevage, remplacement de couvercles, de pompes, d'armoires électriques sur les stations ALOUETTES ET CHATEAU I, contrôle obligatoire de l'assainissement non collectif, le tout la première année par une équipe de professionnels, compétente et surtout bien équipée. Quel soulagement pour nos services techniques.

La Communauté d'Agglomérations récupère l'impôt concernant l'activité professionnelle, principalement la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) qui n'a pas fait de remous à COLMAR tel à MULHOUSE, ainsi que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et nous le reverse sous forme d'attribution de compensation après déduction des charges transférées. Son montant s'élève à 374 000 € annuellement.

Une nouvelle taxe s'est rajoutée pour les entreprises locales de + de 20 salariés : la taxe sur les transports. Mais là encore, son taux s'élève à environ un tiers de celui en place dans les 2 grandes villes d'Alsace, STRASBOURG et MULHOUSE. (entre 0.6 à 2%)

Les autres avantages importants concernent :

- l'attribution d'un fonds de concours de 50 € par habitant soit un total de 90 000 € destiné à participer au financement des grands projets. Je l'ai appelé la prime d'entrée.
- la cagnotte cumulable de 10 euros par habitant et par an soit un montant de 18 000 € pour notre commune. Elle sert à financer les travaux importants sur les installations « eaux pluviales ». Son montant a été révisé à la hausse puisqu'il passe de 10 à 11 € en 2013 soit + 10%.

- le lissage à la baisse sur 2 ans de la redevance assainissement est prévu pour notre commune,
- le versement d'une dotation de solidarité communautaire de 12 310 € pour l'année 2012. En fait, on redistribue aux communes dépendant de la Communauté d'Agglomérations, les ressources complémentaires perçues au titre de la fiscalité des entreprises. Ce montant provient principalement de l'extension de l'entreprise LIEBHERR. En sorte, une participation aux bénéfices

...

et bien d'autres avantages tel l'aide à la primo accession, l'espace INFO ENERGIE à la disposition des habitants de la Communauté d'Agglomérations, la carte de stationnement qui permet 15 minutes de stationnement gratuit par jour et par foyer, l'accès à la base nautique de HOUSSEN à prix réduit etc ...

Pour terminer le point « intercommunalité », je voudrais relever les excellentes relations que nous entretenons avec les différents services et même si la Communauté d'Agglomérations est une grande structure, toutes les personnes sont facilement accessibles.

Pour le **fleurissement**, l'année 2012 a été particulièrement réussie. Je l'ai relevé plusieurs fois au courant de l'année. Les « + » concernent l'installation de 7 paniers fleuris rue d'Eguisheim, la mise en valeur de l'ancienne échelle mise à disposition par les sapeurs-pompiers, et bien sûr l'aménagement du parking de la gare.

Quelques vieux tonneaux, pressoirs ou autres matériels agricoles et viticoles, nous ont encore été offerts cette année et serviront à la décoration du village.

MERCI aux généreux donateurs et à tous ceux qui participent au fleurissement du village, privés, commerçants et bien sûr toute l'équipe du service technique chapeauté par Lucien, mon adjoint.

En matière de **sécurité, circulation, stationnement**, tous les marquages aux sols ont pratiquement été repris dans la commune.

Les dégradations ou incivilités n'ont rien à voir avec ce qui s'est passé en 2011 mais nous restons particulièrement vigilants sur ce point.

Quelques soucis avec les dépôts sauvages près des bennes ou dans la forêt, quelques tags au souterrain SNCF ou à l'ancien cercle Saint-Michel, les éternelles crottes de chiens, la casse de bancs, de fenêtres au vestiaire des footballeurs et en fin d'année la très nette recrudescence des cambriolages dans le village et le secteur.

Enfin, la dernière arnaque concernait 3 quêtes organisées de manière imprévue par des jeunes au rond point rue des Vosges au profit des gens nécessiteux. Ces opérations « BLITZ », ne duraient jamais longtemps et la gendarmerie a été prévenue à chaque fois.

Je remercie le capitaine SCHLEGEL et toute son équipe ainsi que la Brigade Verte pour leur présence sur le terrain tout au long de l'année.

La **démographie**.

Au courant de l'année, nous avons enregistré 21 naissances, 17 décès et 5 mariages.

Selon les informations récentes parvenues de l'INSEE, nous avons passé le cap des 1800 habitants puisque nous sommes 1816 habitants au 1^{er} janvier 2013.

Dans notre commune, 68 personnes, 40 hommes et 28 femmes cherchent un emploi selon les statistiques de POLE EMPLOI. 53 sont indemnisées, 15 ne le sont pas.

Ils étaient 58 en janvier 2011 soit une progression de 17% en 2 ans.

Nos réalisations en 2012

Ainsi que je l'ai écrit dans le bulletin communal, les importants chantiers réalisés et terminés au courant de l'année concernent :

- l'aménagement du parking de la gare qui, avec le doublement du cadencement par la SNCF, est un véritable « + » pour la population locale utilisant ce moyen de locomotion,
- l'installation du gaz, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public avec la mise en place de nouveaux candélabres dans le secteur ouest du village,
- le remplacement des chaudières dans les deux écoles,
- la remise en état des parapets devant l'école élémentaire, du souterrain de la gare et près du lavoir,
- l'installation de sept paniers fleuris rue d'Eguisheim
- le remplacement de la bande de roulement de la route départementale traversant le village, opération financée par le Conseil Général.

Ces travaux ont concerné l'ensemble du village.

Herrlisheim-Vignoble, vers Obermorschwihr, n'a pas été oublié puisque les divers réseaux ainsi que le gaz ont été enfouis et de nouveaux candélabres ont été installés. A ce jour, ce chantier n'est pas terminé. Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI) a remplacé la conduite d'eau principale. MERCI Monsieur le Président.

Et une autre intervention ... et sa suite ...

Suite à des chutes de pierres signalées par les riverains directs de la tour des sorcières située près de la Lauch, les agents communaux sont intervenus pour sceller et consolider les pierres et ont repris en même temps les joints pour faire cesser les infiltrations.

Aujourd'hui, ces travaux ne sont pas terminés.

Dès 2009, nous étions déjà intervenus pour enlever le lierre qui soulevait les pierres et les descallait.

Cette intervention « urgente » n'a suscité de réaction de personne sauf celle de Monsieur François THOMANN, en tant que « maire honoraire, auteur du livre, HERRLISHEIM près Colmar à travers les siècles », qui a contacté les Bâtiments de FRANCE pour savoir si une demande de travaux a été effectuée. Il se pose également la question sur l'appartenance de cette tour, préconise d'y installer une mesure de protection, se targue d'avoir fait installer un chemin d'accès, mais ne s'est jamais préoccupé de son état général qui se dégradait d'années en années depuis des décennies.

Il écrit même : « nous pensions toujours réaliser certains travaux sur cette tour, qui fut, il est vrai un peu oubliée, à tort ou à raison » sauf pour le maire actuel puisqu'il y est déjà intervenu 2 fois en 5 ans.

Et pour information : cette tour appartient bien à la commune et n'a jamais été classée. L'ancien maire devrait le savoir.

J'ai fait intervenir d'urgence l'entreprise SCHERBERICH sur la tour des voleurs au courant de l'année 2012, pour les mêmes raisons, chutes de pierres signalées par les voisins directs et constatées par les agents communaux. Ne fallait-il pas le faire ? Fallait-il laisser la dangerosité ?

Depuis 5 ans que je suis à la tête de la commune, l'entretien du patrimoine communal est une de mes préoccupations majeures : valorisation du mécanisme de l'horloge datant de 1884 qui était stocké dans le clocher de l'église et qui est désormais exposé salle des sociétés, la remise en état de la roue à aubes, la reproduction de la fresque représentant l'ancienne Lauch et la tour des sorcières qui est en train de disparaître avec la réhabilitation de l'ancien restaurant de la gare, et enfin, la remise en état de l'ancien lavoir est à l'ordre du jour actuellement.

Encore dernièrement, nous voulions régulariser une partie d'un fossé, le « Strenggraben », occupé par quelques riverains. Monsieur s'y oppose farouchement car il prétend que c'est un cours d'eau qui lui appartient pour moitié, nous prétendons que c'est un fossé. Il a même lancé une pétition. Certains riverains ne l'ont pas signée.

Les grands perdants dans cette affaire, ce sont les riverains concernés, la commune n'avait rien à y gagner. Pour l'instant, le dossier est en attente, nous avons d'autres priorités !

Il faudra que ces embêtements à répétition cessent un jour !

Une autre décision importante a été prise par les élus : elle concerne l'entretien de l'éclairage public. En effet, depuis le 1^{er} mars 2012, c'est VIALIS qui en a la charge. Certes, cela a un coût pour la collectivité, mais nous n'avons plus de soucis à nous faire du côté de la sécurité.

LES ASSOCIATIONS

Nous avons la chance de pouvoir compter sur 23 associations dynamiques qui tissent et entretiennent les liens entre les habitants. Sportives, culturelles ou culturelles, les responsables se dévouent sans compter.

2 associations ont changé de présidence. Il s'agit du « COUP DE MAIN » et de la Troupe Théâtrale de HERRLISHEIM. Ce sont respectivement, Lucien STOECKLIN et Sabine ANCEL qui en assurent désormais les responsabilités. Bon vent à eux.

Outre les subventions versées pour les jeunes sportifs ou musiciens par la commune en lien avec le Conseil Général, certaines associations ont effectué de gros travaux ou ont acquis du matériel. Nous les avons aidées dans la mesure de nos possibilités. Il s'agit principalement des arboriculteurs, des footballeurs, du tennis et des quilleurs, de l'aménagement de la salle de danse utilisée par plusieurs associations.

Une autre aide conséquente leur est faite tout au long de l'année. Il s'agit de la mise à disposition gratuite des locaux, excepté le tennis et les quilleurs. Il est important de le rappeler.

En 2012, les grandes manifestations concernaient :

- l'exposition sur la guerre d'Afrique du Nord organisée par l'UNC locale, un vrai succès,
- la crémation des sapins, le Festival du Rire avec la présence de Jérémy FERRARI ainsi que la fête de la Grenouille organisés par FRESCH'N CO,
- le feu d'artifice du 14 juillet avec le « COUP DE MAIN »,
- le marché aux puces avec les footballeurs,
- la première édition « carpes frites » servies par les sapeurs-pompiers,
- l'exposition organisée par les arboriculteurs etc ...

mais il y en a bien d'autres, j'ai cité les plus importantes.

La bibliothèque municipale est gérée bénévolement par quelques dames sous la responsabilité de Jacqueline KOPACZ de même que l'accueil périscolaire dont la présidente Marie GUILLON réalise un travail exceptionnel. De plus en plus de contraintes ou de normes imposées, de moins en moins d'aides ou de subventions. Sans l'aide de la commune, notre périscolaire ne pourrait subvenir. La commune verse annuellement 35 000 euros de subventions depuis 3 ans pour assurer l'équilibre financier.

Mesdames et Messieurs les présidents ainsi que les membres de vos comités, vous accomplissez bénévolement un travail considérable et remarquable. Je vous remercie vivement pour votre investissement et votre dévouement.

LES SAPEURS POMPIERS

Notre village peut compter sur 28 sapeurs pompiers formés et compétents dont la moyenne d'âge est de 31 ans et l'ancienneté moyenne de 12 ans. 20 sont issus des JSP.

Vous êtes intervenus 43 fois en 2012 et vous avez repeint (presque) tous les poteaux d'incendie du village et je vous en remercie. David WIEST a réussi ses examens de chef de corps. Vincent TRICOT et Léonard DREHER quant à eux, ont réussi le concours d'entrée chez les sapeurs-pompiers de PARIS. BRAVO !

Le total des aides et subventions de la commune s'est élevé à 6500 € en 2012.

Monsieur le chef de corps, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers, un grand MERCI à toute l'équipe pour votre disponibilité et pour les services que vous rendez à la commune et à la population locale. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur nos hommes du feu.

Remerciements également à Bernard LAMEY et la fanfare qui éprouve quelques difficultés actuellement.

Quant aux jeunes sapeurs-pompiers, 10 jeunes du village sur 33 suivent les formations assurées par les moniteurs de l'association des JSP des TROIX-CHATEAUX qui regroupe 6 communes.

David WIEST a quitté la présidence et c'est à présent Marie WISSLER de HUSSEREN les Châteaux qui en assume la responsabilité. Bon vent à Marie et MERCI à David pour tout ce que tu as réalisé pour cette association.

LES ECOLES

Environ 140 enfants fréquentent les 6 classes, dont 2 bilingues de nos deux écoles dirigées par Sylvie MARTISCHANG.

La commune vous répond et vous soutient, dans la mesure de ses possibilités, lors des demandes de subventions ou quand vous nous présentez la liste des travaux à effectuer.

Le problème important à régler dans le futur concerne le changement des rythmes scolaires prévu pour la rentrée scolaire 2013 voire 2014.

Cette réforme aura des conséquences sur le fonctionnement du périscolaire et des associations. A ce jour, nous n'avons aucune information à ce sujet, ni du gouvernement, ni de l'Education Nationale. Serons-nous mis devant le fait accompli ?

Merci à la directrice et aux professeurs des écoles pour l'enseignement que vous prodiguez à la jeunesse locale.

LA PAROISSE

MERCI à notre **nouveau** curé Michel PIEQUET et à toutes les dames qui se mettent à la disposition de la paroisse, Mesdames CHEVRE, BAGUET, HENSEL et SIRY sans oublier le Conseil de Fabrique avec à sa tête Raymond FRITZ, chargé de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse.

LA PRESSE

La famille RITTER pour l'ALSACE et Francis ZIESSEL pour les DNA, sont toujours présents sur le terrain pour relater les événements de la commune dans nos deux journaux régionaux.

MERCI à vous.

LES ACTEURS ECONOMIQUES LOCAUX

Quelques mauvaises nouvelles : la Société PROMARO qui produisait des enrobés, la fleuriste et l'As de Trèfle ont définitivement cessé leur activité dans le village.

La conjoncture est particulièrement morose, le mot « récession » est évoqué, les chefs d'entreprises naviguent à vu, certains ferment, d'autres délocalisent. L'avenir s'annonce difficile.

Alors, Messieurs les chefs d'entreprises, nous vous souhaitons beaucoup de courage et de persévérance pour traverser ces turbulences qui durent quand même depuis quelques années.

Sur le plan national ou régional ...

Au courant de l'année, les élections ont totalement changé les couleurs politiques de toutes nos instances nationales. La gauche l'a emporté. Nous avons un nouveau président de la République. Le peuple en a décidé ainsi.

J'ai relevé quelques points qui n'engagent que moi.

- MITTAL a décidé d'arrêter les hauts fourneaux à FLORANGE et notre président François HOLLANDE et ses ministres, se sont mobilisés pour préserver 500 emplois. C'est normal, il faut sauvegarder l'emploi.

- Dans les soixante promesses électorales faites par le président HOLLANDE, une retient particulièrement mon attention. Elle

concerne l'arrêt de la production d'électricité à la centrale nucléaire de FESSENHEIM, fin 2016, pour des seules raisons politiques. A la clé, nous déplorerons la perte d'environ 2 et 3000 emplois mais également une baisse importante des ressources pour les collectivités du département.

Et pourtant, en juin 2011, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) avait donné l'autorisation de continuer son exploitation pendant 10 ans moyennant d'importants travaux mais qui dit travaux dit également création d'emplois. Aujourd'hui, nous disposons d'une électricité moins chère de 40% par rapport à nos pays voisins et nous l'exportons. Qu'en sera t'il demain ? Faudra t'il l'importer pour éviter des coupures de courant et à quel prix ?

- Un groupe de quelques personnes bloque avec obstination la réalisation d'un important projet hôtelier, créateur d'emplois, le LOÏSIUM prévu au-dessus de VOEGLINSHOFFEN. Les raisons évoquées concernent l'environnement, la protection du site, la circulation. Je connais l'endroit, aucune ne tient la route ! Ne peut-on pas créer des critères qui donnent enfin une vraie légitimité aux opposants tel que 50% de la population du village ou du canton concerné par exemple ? Par les temps qui courent, il serait grand temps que le législateur s'en occupe.

- Le préfet vient de signer l'arrêté confirmant le rattachement de la commune d'HUSSEREN les Châteaux à la communauté de communes de ROUFFACH. Cela me peine beaucoup pour le maire de ce village, Eddy LEIBER. En effet, voilà un conseil municipal qui avait délibéré pour rejoindre la Communauté d'Agglomérations de COLMAR mais qui ne peut le faire puisqu'il est enclavé par le ban d'une autre commune. Qui n'a pas bien fait son travail ? Le législateur qui n'a pas prévu ce cas d'espèce du fait que la continuité territoriale n'est pas respectée ? La commune responsable de cette situation qui n'a pas suivi les orientations fixées par les ministres HORTEFEUX et RICHERT en décembre 2010 ? La Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui a approuvé cette décision ?

- Le référendum sur le Conseil Unique d'Alsace est prévu le 7 avril prochain. A entendre ou lire la presse, beaucoup de questions restent sans réponses. Des déclarations sont faites, des positions sont prises, la bonne entente entre les différents responsables n'est pas d'actualité. Il y aura un sérieux travail de communication à faire pour éclaircir cette nébuleuse afin de pouvoir réunir les 25% de OUI nécessaires à son application, 25% des inscrits dans chaque département.

- Un autre projet de loi qui fait couler beaucoup d'encre : le mariage de deux personnes du même sexe et l'adoption. Vous voyez l'enfant à l'école : « Moi j'ai 2 papas ... moi j'ai 2 mamans ». Et par la suite, la filiation ? Sincèrement, Messieurs les politiques, occupez-vous des vrais problèmes qui concernent par exemple l'immigration clandestine qu'il faut combattre et non régulariser, la prolifération des normes qui est pire que la grippe, l'emploi, **oui, l'emploi est un vrai et sérieux problème**, etc ...

Quels sont nos projets pour l'année 2013 ?

Les démarches administratives sont déjà bien engagées pour les travaux à réaliser.

Les chantiers concernés sont :

- . l'accessibilité de la salle Saint-Michel avec l'installation d'un ascenseur et la pose de pavés dans la cour,
- . la création d'un parking rue du Château,
- . l'aménagement et la sécurisation de l'accès aux écoles. Je rappelle que cet important projet peut se faire aujourd'hui grâce à l'échange de terrains que nous avons réalisé avec les familles ARNOLD et DE NICOLO,
- . le remplacement des brûleurs des chaudières de la mairie et de l'église, suite à l'arrivée du gaz dans le village,
- . la création de trottoirs vers OBERMORSCHWIHR,
- . le remplacement probable de la bande de roulement de la route départementale par le Conseil Général au même endroit,
- . l'aménagement de l'ancien lit de la Lauch en propre régie,
- . l'isolation gratuite par flocage de la plupart des bâtiments communaux grâce au dispositif de la loi POPE,
- . l'automatisation de la vanne située rue du Wahlenbourg permettant l'évacuation des eaux pluviales lors des fortes crues de la Lauch et le branchement au réseau d'assainissement de l'école maternelle, travaux pris en charge par la Communauté d'Agglomérations,

et probablement,

- . le réaménagement de la cour Sainte-Marthe,
- . et la réfection du lavoir,

ce qui fait un total d'environ 700 000 €.

Comme vous pouvez le constater, le carnet de travail est encore bien fourni pour l'année 2013.

Avant de terminer et de remettre une médaille, quelques remerciements,

Bien que les aides et subventions se fassent de plus en plus rares, je remercie

- . le Conseil Général pour les subventions accordées aux jeunes sportifs ou musiciens et qui a pris totalement en charge le remplacement de la bande de roulement de la route départementale traversant le village,
- . la REGION et la SNCF qui ont participé au financement de l'aménagement du parking de la gare ainsi que la Communauté d'Agglomérations dans le cadre du fond de concours,
- . ERDF et le Syndicat d'Electricité qui ont pris en charge une partie de l'enfouissement du réseau « basse tension ».

D'autres remerciements à des personnes très disponibles pour la commune :

Mesdames PORCHERET et FORSTER de la DDT, Monsieur Jean-Claude WEISS du Conseil Général, Monsieur Francis KREMP d'ERDF, Madame MORY de l'ADAUHR, Monsieur MERCIER de VIALIS, YANNICK de la trésorerie, Messieurs KOENIG, REISS, JOST, PIERNOT, GLUCKIN, SERBONT, OTT, UTTARD etc ... de la CAC.

MERCI également à ORIELLA, qui m'a accompagné en projetant les images sur POWER POINT.

MERCI de m'avoir écouté. ».

REMISE DE MEDAILLE

La Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale, échelon « Or » décernée par le Préfet du Haut-Rhin, a été remise à Daniel HEIMBURGER, agent communal, par le conseiller général Lucien MULLER.

«Né en 1956 à COLMAR est Daniel HEIMBURGER a commencé son activité professionnelle en tant qu'apprenti boulanger dans la boulangerie KLINGER à HERRLISHEIM. Par la suite, il a exercé ce métier à la boulangerie FUCHS et à la boulangerie-pâtisserie VAUTHIER/KOENIG à COLMAR, ce jusqu'au service militaire qu'il a effectué dans les années 1975/1976.

Il a été embauché à la commune le 15 décembre 1976 en tant qu'ouvrier d'entretien ce qui lui fait 36 années d'ancienneté dans la collectivité locale. »

VOL ET DEPOT SAUVAGE

Un pingouin d'une hauteur d'un mètre, faisant partie de la décoration de Noël en place au croisement de la route de Ste Croix en Plaine avec la route de Niederhergheim, a disparu après les fêtes de fin d'année.

Un dépôt sauvage de carrelage (dalles grises 60 x 60) a été enlevé par les agents de la commune, au fond de la rue de l'Industrie dans la zone artisanale.

(voir photos en première page).

RAPPEL - tarif d'enlèvement pour le contrevenant identifié : 75 €.

Ces agissements sont inadmissibles et nous sommes preneurs de toutes informations permettant de découvrir les auteurs.

ANIMATIONS ETE 2013

Les « animations été » sont destinées aux jeunes nés entre le 1er janvier 1995 et le 31 décembre 2008.

Les différentes étapes ...

1. La préinscription :

Elle permet l'attribution, suite à un tirage au sort, d'un horaire de passage pour les premières journées d'inscriptions.

Elle n'oblige pas à une inscription si aucune des activités proposées dans la brochure ne convient à l'enfant.

La pré-inscription est à effectuer sur le site de la Communauté d'Agglomération de Colmar :

www.agglo-colmar.fr

Il reste néanmoins la possibilité de se préinscrire directement en Mairie.

Les préinscriptions se font du 4 février au 26 avril 2013.

2. Le tirage au sort :

Il est effectué par informatique mi-mai 2013, en présence d'un huissier de justice. Toutes les familles préinscrites seront tirées au sort et obtiendront un numéro de passage aux inscriptions.

3. Le courrier :

A l'issue du tirage au sort, un courrier indiquant l'heure de passage aux inscriptions est transmis directement au domicile de toutes les familles préinscrites. La brochure des activités proposées dans le cadre des « Animations Été 2013 » sera également jointe à ce courrier.

4. Les inscriptions :

* à la Maison des Associations, 6, route d'Ingersheim à Colmar, les mardi 11, mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14 juin 2013 de 17 h à 20 h 30 et samedi 15 juin 2013 de 9 h à 20 h. Ces journées sont strictement réservées aux familles ayant effectué une préinscription. Les inscriptions seront enregistrées uniquement sur présentation du récépissé de tirage au sort.

* à la Mairie de Colmar, au 2ème étage de l'Hôtel de Ville, ancien bâtiment, Service de la Jeunesse et des Sports, le mercredi 19 juin 2013 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 pour toutes les familles (préinscrites ou non).



AGENDA

FEVRIER

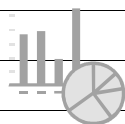
- 2 Cross corporatif organisé par Liebherr S.A., départ 15 h 15 au stade municipal
- 8 Assemblée générale Sapeurs Pompiers
- 9 et 10 Bourse aux vêtements et jouets enfants, gymnase municipal
- 9 et 10 Tournoi de sabre au COSEC à Wintzenheim
- 19 Conférence-causerie, salle des associations (au dessus de la salle des sociétés) à 20 h
Thème : « Le stress, ami ou ennemi » organisée par l'Association PHOENIXIA

MARS

- 07 Assemblée générale FRESCH'N CO
- 10 Assemblée générale U.N.C.
- 11 Assemblée générale T.T.H.
- 17 Réunion UNC (Groupement ...)
- 26 et 28 Marché de printemps à l'école élémentaire

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	Décembre 2012	Janvier 2013
Femmes	28	26
Hommes	40	42
Total	68	68
Demandeurs d'emploi indemnisés	53	53
Demandeurs d'emploi non indemnisables	15	15



INSCRIPTION DANS LES ECOLES

Les inscriptions à l'école maternelle et les C.P. auront lieu le :

- lundi 11 mars 2013 de 8 h 30 à 11 h 45
- vendredi 22 mars 2013 de 13 h 30 à 16 h 30
- sur rendez-vous auprès de la directrice au 03 89 49 36 80.

Pièces à présenter lors de l'inscription :

- carnet de vaccinations de l'enfant
- livret de famille.



SACS DE PRE-COLLECTE



Des sacs réalisés par la C.A.C. devant faciliter le transport de la collecte sélective (verre/papier-carton/plastique) vers les points d'apport situés à 3 endroits du village, ont été distribués aux villageois. Il reste des sacs de pré-collectes disponibles.

Les personnes intéressées peuvent les retirer à la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Pour les nouveaux habitants, nous rappelons les 3 points de dépôt : au croisement des rues d'Eguisheim et des Fleurs, près du chapiteau installé dans le parc de l'Hôtel de Ville, au parking de la Gare.

Informations diverses



COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SPECIAUX

Ces collectes se dérouleront sur les déchetteries Europe et Ladhof de 8 h 00 à 12 h 00 les,

- samedi 16 Mars
- samedi 18 Mai
- samedi 13 Juillet
- samedi 14 Septembre
- samedi 16 Novembre

Produits collectés :

- ⇒ Bases (soudes, ...),
- ⇒ Acides (chlorhydrique, sulfurique, ...),
- ⇒ Peintures et pâteux (vernis, mastic, vieux pots de peinture, ...),
- ⇒ Solvants liquides incinérables (white-spirit, xylène, toluène, acétone, alcools, ...),
- ⇒ Aérosols,
- ⇒ Emballages souillés,
- ⇒ Produits de laboratoire,
- ⇒ Phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides, engrais, ...),



Attention : les bouteilles de gaz et les pneus ne seront pas acceptés.

NB : Cette collecte est destinée aux particuliers de la Communauté d'Agglomération de Colmar.

Pour accéder au service, il faudra présenter votre carte d'accès aux déchetteries de la CAC.

Il ne sera accepté aucun déchet issu des professionnels (artisans, commerçants, viticulteurs...) car ces derniers ont leurs propres filières concernant ces déchets. Une vérification sur les sites sera réalisée par les agents de la CAC.

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM ET ENVIRONS



INFOS

Samedi 9 février à 14 h, au verger école situé dans le parc de l'Hôtel de Ville, se tiendra une démonstration de taille d'hiver sur fruitiers formés en haie et sur haute tige.

Les moniteurs de l'Association d'Arboriculture vous invitent cordialement à cette démonstration.

ANCIENNES PHOTOS DE LA COMMUNE

La mise à jour de l'album photos de la commune est en cours sur notre site (www.herrlisheim-pres-colmar.fr). Si vous possédez d'anciennes photos de groupes, de classes, d'associations, de travaux agricoles et viticoles, etc ..., vous pouvez les déposer au secrétariat de la mairie qui les scannera et vous les restituera.

Nous sommes également preneurs de toutes informations concernant les photos non identifiées.

D'avance, nous vous en remercions.





PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2012

Convoqué le 13 décembre 2012, le Conseil Municipal de HERRLISHEIM s'est réuni lundi, le 17 décembre 2012 à 20 heures 15, Salle Pierre Buscheck, sous la présidence du Maire, Gérard HIRTZ.

Etaient présents :

M. Gérard HIRTZ, Maire, MM. Lucien STOECKLIN, Patrick BENDELE, Diégo CALABRO, Erick GAUTHIER, Mmes Christine DONAZ, Anita ZIMMERMANN, Marie GUILLON, Véronique GRUSS, MM. Bruno FREYDRICH, Hugues BANNWARTH et Michel DEL PUPPO.

Etaient absents excusés :

Mmes Marie-Thérèse ZWICKERT (procuration à M. Gérard HIRTZ), Catherine ADAM (procuration à M. Lucien STOECKLIN), Claire TRICOT (procuration à M. Patrick BENDELE), MM. Sébastien EHINGER, Thomas KLETHI (procuration à Mme Marie GUILLON) et David WIEST.

Etait absent : M. Nicolas KOENIG.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1) Procès-verbal de la séance du 19 novembre 2012
- 2) Personnel communal – participation de la commune de la protection sociale complémentaire des agents – volets complémentaires santé et prévoyance
- 3) Travaux de mise aux normes d'accessibilité salle St Michel
- 4) Autorisation des dépenses d'investissement
- 5) Décisions modificatives
- 6) Indemnités kilométriques
- 7) Relais assistantes maternelles
- 8) Tarif pour enlèvement de dépôts sauvages
- 9) Travaux d'électricité club house de l'ASIET
- 10) Informations et divers

M. Francis BURGLEN, secrétaire de mairie, est nommé secrétaire de séance.

Procès verbal de la séance du 19 novembre 2012

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Personnel communal – participation de la commune au financement de la protection sociale complémentaire des agents – volets complémentaires santé et prévoyance

Le conseil municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la circulaire n° RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la délibération du conseil municipal en date 24 septembre 2012 décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour la complémentaire prévoyance,

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 9 novembre 2012 portant choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en prévoyance et portant choix du prestataire retenu,

Vu la convention de participation signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Haut-Rhin et Publiservices/Sphéria Vie en date du 9 novembre 1012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré , à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide d'accorder sa participation financière aux agents de la commune en activité pour le risque **prévoyance** pour un montant limité à 0.324 % du Plafond Mensuel de Sécurité Sociale, soit 10 € au 1^{er} janvier 2013 par mois et par agent,
- détermine les risques couverts comme suit : l'incapacité temporaire de travail, l'invalidité et le maintien de la retraite – base de remboursement de 95% de l'assiette de cotisation,
- détermine l'assiette de cotisations comme suit : traitement de base indiciaire et la nouvelle bonification indiciaire augmenté du régime indemnitaire,
- décide d'accorder sa participation financière aux agents de la commune en activité pour le risque **santé** via un contrat labellisé pour un montant correspondant à 0.81% du Plafond Mensuel de Sécurité Sociale, soit 25 € au 1^{er} janvier 2013 par mois et par agent,



· autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal prend acte du fait que le Centre de Gestion du Haut-Rhin, au titre des missions additionnelles exercées pour la mise en place de la convention de participation mutualisée, demande une participation financière à la commune de 100 euros (catégorie de 5 à moins de 10 agents).

Travaux de mise aux normes d'accessibilité de la salle St Michel

Le Maire informe l'assemblée qu'un crédit de 155 000 € TTC a été voté au budget primitif 2012 pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité salle St Michel.

Les devis établis pour ce projet font apparaître les montants suivants :

Travaux	117 000 € HT
Honoraires de l'architecte	12 700 € HT
Mission coordination sécurité et santé publique	1 260 € HT
Total	130 960 € HT

Le conseil municipal confirme, à l'unanimité des membres présents et représentés, sa décision de faire exécuter les travaux en question et sollicite les aides suivantes :

du Conseil Général pour le lot « ascenseur »,

de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la partie « bâtiment ».

Autorisation des dépenses d'investissement

Pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire avant le vote du budget primitif 2013, il est possible d'engager, de liquider et de mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par l'assemblée délibérante.

Il semble opportun de mettre en œuvre cette possibilité qui permettra d'autoriser le paiement des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif.

Conformément à l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif lors de son adoption.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Maire à procéder à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice précédent.

Décisions modificatives : Le tableau figure à la fin du procès-verbal.

Indemnités kilométriques

Le Maire informe l'assemblée que les élus accomplissant des missions dans l'intérêt communal peuvent prétendre au remboursement des frais kilométriques et de parking si le conseil municipal accepte de les prendre en charge. Ces dispositions sont applicables aux élus siégeant dans un établissement de coopération intercommunale.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'accorder aux élus non rémunérés, une indemnité kilométrique, ainsi que le remboursement des frais de parking à l'occasion de leurs déplacements hors territoire de la commune, dans le cadre de l'accomplissement de la tâche qui leur a été confiée.

Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Le Maire rappelle au conseil municipal que lors de sa séance du 17 octobre 2011, il s'était prononcé contre le transfert de la compétence «relais d'assistantes maternelles» au SIVOM du canton de WINTZENHEIM.

Il l'informe également de la forte demande de ces assistantes résidant dans la commune qui désireraient pouvoir bénéficier de ce service.

Leur nombre étant à ce jour de 14 et la participation financière par assistante de 80 € par an et par gardienne, la contribution de la commune, en cas d'adhésion, s'élèverait à 1 120 €/an.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Monique WINKELMULLER, Présidente du SIVOM du canton de WINTZENHEIM, et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de transférer la compétence «relais d'assistantes maternelles» au SIVOM du canton de WINTZENHEIM.

Fixation de tarif pour enlèvement de dépôts sauvages

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1983 modifiée relative aux droits et libertés des communes,

Vu le règlement sanitaire départemental,

Considérant que l'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage des lieux a un coût pour la collectivité,

Considérant que pour le respect de l'environnement et pour la propreté de la commune, il convient de fixer le prix de l'intervention sur les lieux d'enlèvement d'un dépôt sauvage, de son enlèvement et du nettoyage du site,



Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide de fixer à 75 € le tarif concernant l'intervention, l'enlèvement et le nettoyage des lieux où ont été entreposés des dépôts sauvages,
- dit que la recette correspondante sera inscrite au budget communal.

Travaux d'électricité club house ASIET.

Le Maire soumet à l'assemblée un devis de 1 722 € TTC pour des travaux d'installation de chauffage à réaliser au club house du complexe tennistique.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide de faire exécuter les travaux en question,
- vote le plan de financement comme suit :
- participation de l'ASIET 722 €
- autofinancement 1 000 €

Informations et divers

Le Maire informe l'assemblée :

qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

- Section 2 n° 49/34, section 49 n° 3 et 4, section 39 n° 388,
- que M. Victor HERTZ s'est désisté de son pourvoi en cassation dans l'affaire « alignement de la rue des Fleurs »,
- que des certificats d'économie d'énergie peuvent être attribués sous certaines conditions aux communes et associations réalisant des opérations d'énergie selon les articles 14 à 17 e la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE). Dans ce cadre, la commune fera isoler gratuitement par soufflage les combles perdus de l'église, des deux écoles et de la mairie. Seuls, les travaux de cheminement resteront à la charge de la commune, soit environ 1 600 €,
- que 30 cambriolages ont eu lieu dans le secteur dépendant de la Brigade de Gendarmerie de WINTZENHEIM/INGERSHEIM depuis le 1^{er} septembre 2012. Le capitaine SCHLEGEL a informé les maires présents ce jour à une réunion au SIVOM de WINTZENHEIM que les communes de TURCKHEIM, INGERSHEIM, WINTZENHEIM, EGUISHHEIM et HERRLISHEIM sont particulièrement touchées par cette vague de cambriolages, que les malfrats qui sont très rapides, restent 5 à 10 minutes sur place et que la période sensible se situe entre 17 et 20 heures. Par conséquent, la Gendarmerie demande à la population la plus grande vigilance et de lui signaler, sans attendre, toutes allées et venues suspectes en appelant le 17.

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Articles	Montants	Articles	Montants
60628 – Autres fournitures non stockées	1 000.00	7788 – Produits exceptionnels divers	12 200.00
6135 – Locations mobilières	1 000.00		
61558 – Autres biens mobiliers	1 000.00		
6218 – Autres personnel extérieur	2 000.00		
6226 – Honoraires	2 000.00		
6288 – Autres services extérieurs	1 200.00		
64168 – Autres emplois d'insertion	4 000.00		
TOTAL	12 200.00		12 200.00



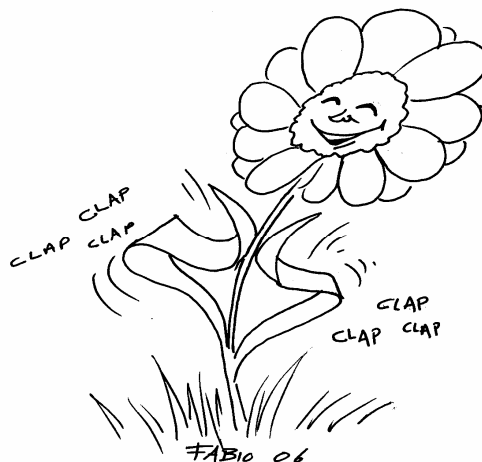
INFO !!!

Une tonne de sel de déneigement a été prélevée, par les habitants, du vendredi 18 au lundi 21 janvier, dans le bac situé cour de l'Hôtel de Ville.



Les Grands Anniversaires du mois de février 2013

GOETZ Marie-Louise née ZECH le 03/02/1936
SCANDELLA Angèle née KINDIG le 05/02/1924
DI STEFANO Giuseppe né le 06/02/1934
CAYÉ Robert né le 07/02/1938
PECH Paul né le 10/02/1923
STEINBRUCKER Charles né le 12/02/1936
STEINBRUCKER Jean-Paul né le 15/02/1931
DOLFUS Geneviève née QUINTLE le 15/02/1932
BERLIE Jacqueline née MASSOIS le 15/02/1934
KOENIG Hélène née HEBINGER le 16/02/1935
FAIST Paulette née STEINBRUCKER le 16/02/1938
MICLO Germain né le 16/02/1939
SPINNHIRNY Hubert né le 16/02/1939
KETTERER Irène née HORN le 17/02/1934
SCANDELLA Bortolo né le 17/02/1934
RENNIé Laurette née ROHMER le 18/02/1935
FLORANC Frieda née BARMES le 20/02/1928
JURIS Hedwige née FUCHS le 22/02/1925
RENNIé Odile née KERN le 22/02/1937
HAUMESSER Bernard né le 22/02/1938
MARRONE Clémentina née PALMARICCIOTTI le 24/02/1935



Naissances

Léa PELLICIA

le 4 janvier 2013



Luca MARTIN

le 19 janvier 2013

Margaux CHEVANNE

23 janvier 2013

Décès



Arthur GINGLINGER

le 6 janvier 2013

Petites annonces



Ventes

Personnel Peugeot retraité, **vends** 308 Féline HDI 112 CV, 5 portes, 6 mois, 6000 km, noir Perla, roue de secours alu, état neuf, très soignée, non fumeur, couche garage, sous garantie et une table de ping pong.

Tél. 03 89 49 24 07 ou 07 86 13 79 21
(messagerie si absence).

Vends

radiateur mobile à chaleur douce, supra céramico 2003, 2000 W - neuf - humidificateur d'air intégré de 0.7 l. Thermostat d'ambiance - position hors gel - Triple sécurité thermique - 4 roulettes et range cordon.

Tél. 06 15 65 74 50

Cède gratuitement un orgue électrique, 2 claviers et pédales.

Pour tous renseignements :
Tél. 06 06 65 49 20

Vends

F3 de 63 m² à Herrlisheim près Colmar, cuisine équipée ouverte sur salle à manger / salon, 2 chambres, 1 salle de bain, WC séparé, balcon 12 m² exposé sud/est et un garage de 33 m².

Résidence de 2008.
Tél. 06 83 57 18 15 ou 03 89 78 87 67
ou vonarxms@orange.fr

Cherche à louer ou acheter ancien caméscope CANON analogique.

Merci d'appeler le **06 07 03 97 31**.

Vends porte de garage en bois, avec automatisme. A voir sur place.

Tél. 03 89 49 32 43

Divers

Ce bébé que vous attendiez tant vient de naître. Vous êtes comblés de bonheur et, parallèlement un sentiment d'inquiétude s'installe peu à peu avec le retour à la maison qui approche.

Infirmière puéricultrice, je souhaite mettre à votre disposition mon savoir sur le bien-être et les soins du nouveau-né, (bain, allaitement, sécurité, interrogations, ...).



Pour plus d'informations, veuillez me contacter au
07 60 48 42 02.

Dame aimant le travail bien fait, cherche à faire quelques heures de ménage le mardi matin pour combler sa semaine à Herrlisheim ou environs.

Tél. 03 89 49 26 04

Assistante maternelle agréée dispose d'une place pour un enfant de 0 à 3 ans à partir du mois d'avril.

Tél. 06 13 52 03 72

CREATION D'ENTREPRISE

« LUMIERES ELECTRICITE DESIGN »

Anthony MARTIN
39 rue Principale
68420 HERRLISHEIM
Tél. 06 25 01 19 69

Courriel : electricite.led@gmail.com
Site : www.electricite-led.com

Installations neuves et rénovations.
Dépannages, chauffage électrique, remises aux normes, éclairages décoratifs.

Les DRAGEES ADAM

recherche apprenti (e) vendeur (euse),
CAP ou BAC PRO,
pour la rentrée septembre 2013.
Merci d'envoyer le CV à : a.adam@dragees-adam.fr

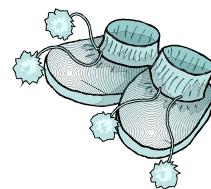
Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant. La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

L'ASSOCIATION "LES GRENOUILLES SPORTIVES"



organise une



BOURSE AUX VETEMENTS ET JOUETS

POUR BEBES ET ENFANTS,

les 9 et 10 février 2013,

au gymnase municipal de Herrlisheim.

Horaires d'ouverture : 9 h à 15 h.



**Petite restauration sur place.
Entrée gratuite.**



**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
Laurence Redelsperger au 06 86 01 05 97.**